LA BIODIVERSITÉ EN DÉBAT À TIZI-OUZOU

Un événement passé inaperçu

La Journée mondiale de la biodiversité a été marquée, ce dimanche 26 mai à Tizi-Ouzou, par une exposition de l'APC et de deux entreprises privées, Algérie assistance sanitaire et Eurl Good Net, partenaires de la commune en matière d'hygiène générale.

Des conférences, animées par des spécialistes de la Direction de l'environnement, sont passées pratiquement inaperçues en dépit de l'importance de leur thématique sur l'environnement et la préservation de la biodiversité.

On peut s'interroger et épiloguer longuement sur les raisons du manque d'intérêt que rencontrent certaines manifestations qui se déroulent régulièrement à la maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou, comparées à d'autres qui attirent de très nombreux citoyens. Le manque de moyens et d'organisation des initiateurs, la conception administrative des missions concernées, le manque d'information et de sensibilisation citoyenne expliquent généralement le déficit de mobilisation pour ce genre de manifestations d'intérêt général. S'agissant de l'environnement, spécialement au niveau du chef-lieu de wilaya, il convient d'ajouter aux causes énumérées, outre la précipitation de la manifestation-éclair qui n'a duré qu'un après-midi, le constat peu enviable que tout le monde peut faire sur l'état d'hygiène, l'entretien et le respect des espaces verts, la déficience des services publics, le manque de civisme…

L'environnement, une affaire de tous

A tous les égards, il y a non seulement une grande marge entre l'idéal et la réalité mais un gouffre à combler pour intéresser les citoyens, susciter leur participation et, en cas de besoin, imposer le respect de la réglementation. Il y a d'abord des plaies à soigner sans tergiversation mais avec une détermination à toute épreuve.

Les marchés informels sur les trottoirs et dans les quartiers et cités de la ville, que l'on a promis à maintes reprises d'éradiquer, sont toujours en place et pour cause, les marchés de proximité de substitution, envisagés dans ce cadre, tardent à voir le jour. Il y a tous les espaces publics squattés à réhabiliter, des horaires de sortie et d'enlèvement des ordures ménagères à respecter, des poubelles de grand volume mises en place ces dernières semaines à généraliser afin d'éliminer les décharges de quartiers qui empestent l'atmosphère, les squares du 1er-Novembre et Mohand-Oulhadj, en cours d'aménagement depuis neuf mois au lieu du délai contractuel de quatre mois, à rendre à leur vocation de poumons du centre-ville et de cadre agréable de détente, des aires de jeux et des manèges à aménager dans les espaces nus préalablement plantés, l'interdiction de massacrer les espaces verts pour les verser aux constructions spéculatives, des voies de communication utiles au désengorgement de la ville à revêtir, des trottoirs à aménager et à planter sous la surveillance des commerçants…

La liste des lacunes à combler pour faire de Tizi-Ouzou une ville attrayante, un lieu agréable à vivre et à visiter peut être encore allongée. Pour toutes ces raisons, le débat sur l'environnement et la biodiversité a un grand besoin de descendre des sphères techniques spécialisées vers le terrain agressif afin d'élever, dans un effort constant et soutenu, la pratique au niveau de la théorie dans ce domaine qui engage l'avenir de tous.

B. T.

UNIVERSITÉ DE BÉJAÏA

Signature d'une convention de partenariat avec l'université française de Metz

Une délégation française, composée de représentants des universités de Metz et Nancy, de l'Institut régional travail social (IRTS) et du Centre régional d'études actions (Creal) de Lorraine, était l'hôte, lundi dernier, de la capitale des Hammadides.

Une convention cadre de coopération internationale a été signée dans la même journée avec l'université Abderrahmane-Mira de Béjaïa. Ce nouvel accord de coopération avec l'université de Metz porte notamment sur les domaines des sciences humaines, sciences et technologies, lettres et langues, droit, économie et gestion. Les deux universités française et algérienne ont conclu un accord de collaboration dans le cadre de la recherche, de l'enseignement et de la formation ainsi que dans la diffusion des connaissances scientifiques et de la culture. Il s'agit entre autres d'élaborer et de participer à des programmes conjoints de formation, d'enseignement, de recherche et d'échanges d'informations sur les activités scientifiques (documentations, publications, manifestations scientifiques).

L'accueil et l'aide au séjour des personnels de l'établissement partenaire (chercheurs, enseignants, étudiants. co-encadrement de doctorants), la promotion et la participation à toutes formes d'échanges susceptibles de valoriser les institutions et les activités scientifiques élaborées en commun dans leurs environnements économique, industriel, social et culturel ainsi que l'échange de personnels techniques et administrations en fonction des besoins spécifiques figurent aussi dans l'accord cadre signé entre les deux universités. Cette nouvelle convention avec l'université de Metz vient enrichir le vaste réseau de coopération internationale caractérisée par une quarantaine d'accords de partenariat conclus par l'université de Béjaïa, selon ses responsables, pour leur majorité avec la France.

Pour rappel, un accord similaire de partenariat a été signé à Béjaïa le 28 février dernier avec l'université d'Ottawa (Canada).

A. Kersani

SIDI-BEL-ABBÈS

Affichage de la liste des bénéficiaires des locaux sans heurts

Longtemps commentée et même sujette à protestation, la distribution de la première tranche de locaux à usage professionnel inscrits dans le cadre du programme du président de la République «100 locaux par commune» s'est finalement faite sans heurts jusqu'à l'heure actuelle.

L'affichage de la liste de 128 bénéficiaires mardi dernier n'a pas connu le remous tant craint par Sidi-Bel-Abbès, alors qu'il y a quelques jours les postulants avaient crié au favoritisme supposé avoir été accordé à une certaine catégorie de demandeurs. L'affichage de la première liste mardi dernier au niveau de l'APC, de la daïra, de la direction de l'emploi, de l'Ansej ne semble pas avoir entraîné de contestation visible. Les 128 locaux attribués sont situés à El Khawarizmi, Haï El Houria, Faubourg Boumelik, Trig Maâskar et Sidi Djilali. Les postulants éligibles dans l'attente d'une attribution ont le droit de déposer un recours 15 jours après l'affichage de la liste. Dans les prochains jours, une autre liste sera affichée et ainsi l'affichage continuera en fonction du rythme des réceptions des locaux et les travaux de réalisation des derniers seront en principe achevés d'ici la fin de l'année 2008. Pour rappel, la commune de Sidi-Bel-Bel-Abbès a bénéficié d'un quota de 354 locaux à usage professionnel dans le cadre du programme 100 locaux par commune et le nombre des demandes éligibles n'excéderait pas, selon le premier responsable de la direction de l'emploi, 331, réalité qui normalement ne doit pas susciter de courroux chez les postulants hormis peut-être le choix du site qui est très important pour la création de l'activité. Les autres locaux attendront d'éventuels acquéreurs.

A. M.

APRÈS L'AVOIR DÉPOUILLÉ DE SES BIENS, ILS ONT MENACÉ DE L'ÉGORGER

Trois ans de prison contre les agresseurs d'un gendarme à Annaba

Le tribunal criminel de Annaba a condamné, lors de son audience de samedi dernier, R. Mohamed et J. Riadh à trois ans de prison ferme et une amende de 100 000 DA pour avoir agressé en nombre et de nuit un gendarme en tenue civile dans le but de lui voler ses biens et son véhicule.

La genèse de l'affaire remonte à la nuit du 28 août 2007, vers 2h, au cours de laquelle B. Badrezzamane, occupant la fonction de gendarme à l'époque, était dans son véhicule, un Peugeot J9, en panne sur la RN44 au niveau de Oued Zied sur l'axe Annaba-Berrahal, une zone où il n'est pas conseillé de s'arrêter surtout de nuit, quand il a été attaqué par une bande de malfaiteurs. Ayant constaté que le véhicule était verrouillé de l'intérieur par le gendarme, les malfaiteurs ont brisé la vitre pour l'extraire de son véhicule, lui prendre son portable ainsi que d'autres objets, avant de le rouer de coups de pied et d'autres à l'aide de grosses pierres sur le ventre et le dos pour connaître l'endroit où il cachait son argent et les clés du véhicule. Et pour le terroriser, ils l'ont couché sur le bas côté de la route et le gendarme entendra l'un d'eux demander à son acolyte de l'égorger, selon sa déclaration devant le juge d'instruction. En se débattant, la victime a pu fausser compagnie à ses agresseurs et se diriger vers les habitations du village pour demander secours. Ayant aperçu la victime en compagnie des habitants qui allaient vers eux, les malfaiteurs ont pris la fuite. Transporté à l'hôpital pour les premiers soins, le gendarme s'est fait établir un certificat d'incapacité de travail de 11 jours. Les gendarmes d'El Bouni, qui ont pris l'affaire en main, ont arrêté les deux mis en cause suite aux descriptions données par la victime.

De plus, R. Mohamed, l'un des deux malfrats qui ont nié les faits, a été confronté à une autre victime, S. Hacène, ayant subi une agression au même endroit, au mois de mars 2007, qui l'a confondu. Le représentant du ministère public a, pour sa part, requis une peine de 15 ans de prison et une amende de 500 000 DA pour chacun des malfaiteurs.

Mohamed Ali Khellaf

MASCARA

Sidi M'barek, une contrée isolée

Le lieudit Sidi M'barek appartient à la commune d'Aouf. Quand nous l'évoquons, nous nous remémorons ce président de l'APC mère qui ne cessait, il y a une décennie, de mettre en exergue les problèmes auxquels faisaient face les habitants de ce lieu situé à une quinzaine de kilomètres d'Aouf.

Le chemin qui y mène est difficile et une grande forêt le surplombe. Tellement isolé que le passage d'une délégation officielle fait événement. Ce sont tous les citoyens qui sortent en quête de décisions pouvant améliorer leur quotidien.

Même les enfants sont de la partie. 200 âmes environ y vivent et leurs représentants prennent langue avec le wali. Il n'y a pas d'autre alternative que le travail de la terre ou l'élevage. Une tranche de travaux du réseau d'assainissement devrait tant soit peu améliorer les conditions de vie. Et l'eau ? demandons-nous à un sexagénaire. «La situation n'est pas brillante, nous répondra-t-il, le premier responsable de l'exécutif fait l'impasse sur ceux qui présentent des doléances individuelles.»

Par ailleurs, un véhicule transporte seulement les écolières sur près de 5 km par jour. Il mettra l'accent sur le surnombre à l'intérieur du véhicule. Avisé, le wali laisse entrevoir la possibilité de prendre en charge les élèves en régime d'internat.

A proximité, dans la perspective d'un nouveau forage qui devrait améliorer l'AEP, les habitants de cette contrée lointaine prennent leur mal en patience.

M. Meddebber

TLEMCEN

Examen de 6e : 34 000 candidats se présentent

Ce sont 34 000 élèves qui se sont présentés à l'examen de 6e dans la wilaya de Tlemcen. 5 000 encadreurs ont été mobilisés pour ces épreuves. La Direction de l'éducation a pris toutes les dispositions nécessaires (matérielles et humaines) pour le bon déroulement de cet examen.

Ouled Mimoun desservie par le rail

Fermée depuis 1990, la gare d'Ouled-Mimoun a été remise en service avant-hier. La réouverture de cette ligne est intervenue après plusieurs réclamations des usagers de la ligne Tlemcen-Ouled Mimoun ainsi que Sidi-Bel-Abbès-Ouled Mimoun. Ce train de banlieue met fin au calvaire des travailleurs qui ne seront plus contraints de recourir aux fameux Peugeot Karsan.

La plage Tafsout interdite à la baignade

Désormais, la plage Tafsout n'est plus autorisée à la baignade, une décision prise par la Direction du tourisme. Et pour cause, le projet de dessalement de l'eau de mer sera implanté sur cette rive qui attirait beaucoup de gens et surtout les familles par son calme et sa sécurité.

C'est donc la plage d'Agla qui accueillera les estivants cet été. Avec la disparition de Tafsout, c'est toute une histoire, un passé qui s'en va.

Faïza B.

AÏN-TÉMOUCHENT

Trois hectares ravagés par les feux

Deux foyers d'incendie ont déjà été enregistrés dans la wilaya de Aïn-Témouchent durant ce mois de mai, l'un à Aïn-El-Arba et l'autre à Aghlal, apprend-on auprès des services de la Protection civile.

Les deux incendies ont ravagé 3 ha de forêt et 17 oliviers. D'importants moyens humains et matériels ont été déployés par les services de la Protection civile de la wilaya de Aïn-Témouchent pour lutter contre les incendies durant cette saison estivale.

S. B.